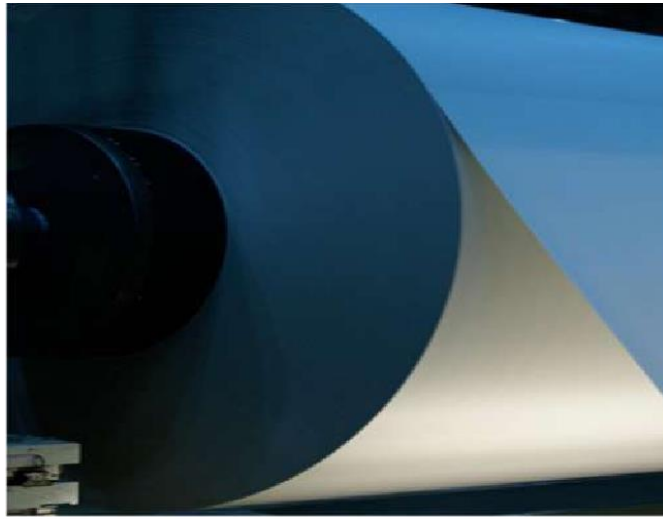




Rapport Financier Annuel 2023

Sommaire

1- Communication Financière

Résultats au 31 décembre 2023..... 3

2- Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembres 2023 11

3- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 19

4- Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes 24

5- Rapport de Gestion MED PAPER 2023 26

6- Synthèse du Rapport ESG 2023 40

7- Liste des communiqués de presse publiés en 2023 53

8- ETIC 2023 56

1-Communication Financière

Résultats au 31 décembre 2023

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Communiqué : Résultats au 31 décembre 2023

Communication financière : Présentation et gouvernance de MED PAPER

États financiers au 31 décembre 2023



Société anonyme au capital de 47.838.230,00DH
Siège Social : Zone Industrielle, Route de Tétouan,
N° 19, B.P n° 400, Tanger

Communication Activité et résultats annuels 2023

Le Conseil d'Administration de la société **MED PAPER** s'est réuni le Jeudi 28 mars 2024 au siège de la société, sis à Tanger, sous la présidence de M. Mohsine SEFRIOUI.

Lors de cette réunion, les membres du Conseil ont passé en revue les principaux faits marquants de l'activité de la société au cours de l'année 2023, qui a été marquée par une baisse des ventes de par rapport à l'exercice 2022. Cette baisse est due a la concurrence des produits importés.

Produits d'exploitation (en Kdh)	2022	2023	Evolution en %
Ventes (A)	134 731	107 864	-20%
Variation de stocks de produits (B)	7 631	10 519	38%
Chiffre d'affaires (A+B)	142 362	118 383	-17%

Par la suite, le Conseil a procédé à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2023. Il en ressort un résultat net positif de 5,7 MDH.

On note que la valeur ajoutée est restée stable. L'excédent brut d'exploitation a connu une baisse de 13%. Le résultat d'exploitation s'est déprécié de 21%. Notons que le résultat Net est resté positif de 5.7 Millions de Dhs pendant qu'il était positif de 7.4 Millions de Dhs en 2022.

Faits marquants et Perspectives 2024

Malgré un contexte difficile inflationniste marqué par de fortes augmentations des prix des intrants et de l'énergie, MED PAPER continue le déploiement de sa stratégie pour consolider sa position sur le marché marocain.

MED PAPER reste confiante quand aux opportunités que présente le marché marocain avec l'entrée en vigueur de la loi sur la préférence nationale.

C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation de MED PAPER

1. Présentation de MED PAPER

Historique

En 1948, MED PAPER est créée par le groupe familial espagnol Benet sous la dénomination de Papelera De Tetuan. A cette époque, la société était spécialisée dans la production de papier d'emballage et de pâte à papier avant d'arrêter cette dernière suite aux changements dans les techniques de fabrication. Elle se consacre ainsi à la production du papier d'impression écriture et du papier d'emballage.

En 1996, Cellulose du Maroc¹ seul producteur de pâte à papier au Royaume acquiert le papetier dans le cadre de son intégration en aval de la filière du papier au Maroc. En 2008, Papelera De Tetuan a procédé à une augmentation de capital, par apport en nature, au titre d'une fusion-absorption de Safripac. Le rapprochement entre la famille Sefrioui et Papelera De Tetuan donna naissance à MED PAPER.

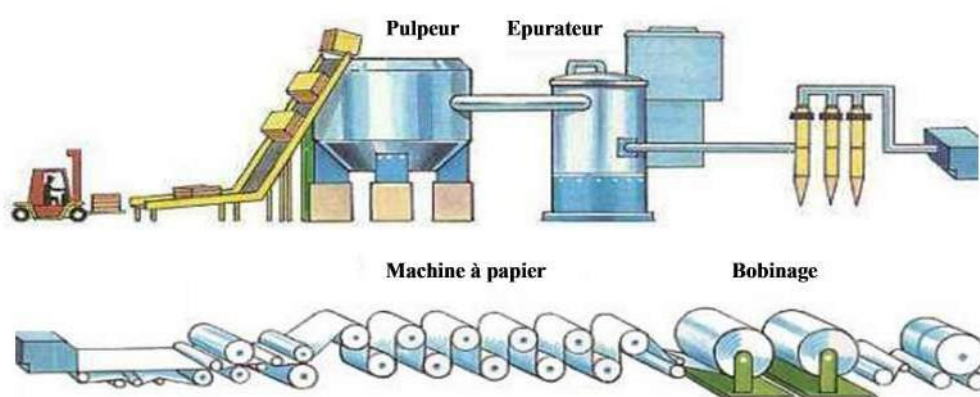
Un rapprochement dont l'objet était de constituer un acteur leader dans l'industrie du papier et se préparer face aux importations des produits étrangers de l'industrie du papier. Aujourd'hui, la société se positionne sur le papier emballage et le papier pour impression et écriture liés à toutes sortes d'activités telles que la fabrication, l'achat et la transformation, l'importation, la vente et l'exportation de cellulose, de papier et de carton.

Description du cycle de production du papier

Les principales sources de la pâte à papier sont le bois qui permet de produire de la pâte vierge et le papier recyclé dont est extrait la pâte recyclée. Leur point commun est la molécule de cellulose. Polymère naturel, cette molécule forme des fibres permettant de fabriquer du papier.

Le site de production de MED PAPER est organisé en trois sections : une section relative à la préparation de la matière première (soit la pâte à papier), une section afférente à la production et une section liée à la transformation.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, ces sections correspondent à des phases spécifiques du cycle de production du papier :



États financiers au 31 décembre 2023

2-Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2023

MED PAPER S.A.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**



Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra
20100 Casablanca – Maroc



Nova Africa Business Center
40 Rue Al Banafsaj – Vieille montagne
90 040 TANGER

Aux Actionnaires
MED PAPER SA
Tanger

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MED PAPER SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 26 447 631 dont un bénéfice net de DH 5 750 865.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MED PAPER SA, au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

1. Certaines charges avaient été refacturées en 2010 par la Société à l'un de ses anciens actionnaires à cette date mais non reconnues par ce dernier pour un montant de DH 4,3 millions. Par ailleurs, celui-ci réclame à MED PAPER S.A. le remboursement d'une avance de trésorerie de DH 0,9 million non reconnue par MED PAPER S.A. et son compte courant de DH 2 millions. Le Conseil d'Administration tenu le 24 mars 2017 a décidé l'abandon par MED PAPER S.A. de la créance susmentionnée de DH 4,3 millions sachant que les négociations sont toujours en cours pour arriver à un accord et compenser cette somme avec la dette envers cet ancien actionnaire, laquelle totalise DH 2,9 millions. A la date d'aujourd'hui, le dénouement final de ces opérations, n'a pas encore eu lieu et le Management de MED PAPER S.A. dit poursuivre encore lesdites négociations et, a maintenu en l'état dans les comptes au 31 décembre 2023 la créance et la dette. A ce stade, nous ne sommes toujours pas en mesure de savoir quel sort sera réservé à ces montants.
2. En mars 2023, la Société a conclu un protocole d'accord avec l'Administration fiscale pour l'apurement échelonné de 2023 à mars 2025 des arriérés de ses dettes fiscales. Le Management estime que le dû comptabilisé respecte le protocole d'accord et couvre tous les arriérés y compris le reliquat des contentieux fiscaux antérieurs ainsi que les majorations et pénalités de retard éventuelles. En attendant le paiement définitif de ces dettes, nous ne sommes pas en mesure de savoir quel sera le sort final de ce protocole d'accord.

Price Waterhouse

MED PAPER SA
Page 2

3. En novembre 2022, la Société a conclu un protocole d'accord avec la C.N.S.S pour l'apurement des arriérés dus à cette caisse, totalisant un montant en principal de KDH 6 056, selon un échéancier allant de décembre 2022 à novembre 2025. Ce même protocole prévoit la remise gracieuse des pénalités et amendes afférentes à ce principal pour un montant de KDH 5 015, à condition que la Société respecte l'échéancier de paiement. Au 31 décembre 2023, toutes les mensualités échues n'ont pas été payées, suite à quoi nous ne sommes pas en mesure de savoir quel sera le sort final de ce protocole d'accord.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Parmi ces points nous avons considéré notamment le recouvrement des créances clients et le paiement des dettes, deux questions clés que nous avons traitées comme suit :

(a) Recouvrement des créances clients

Au 31 décembre 2023, le solde des créances clients et comptes rattachés s'élève à DH 105 millions. Le Management de la Société doit s'assurer du suivi régulier de l'ancienneté des créances, analyser les risques de non recouvrement, déterminer le niveau de dépréciation à considérer le cas échéant et le constater dans le bilan.

Nous avons considéré que le recouvrement des créances clients et comptes rattachés comme point clé d'audit, compte tenu de l'importance significative de ces créances dans le bilan de la Société et du jugement du Management nécessaire à la détermination de la dépréciation éventuelle de ces créances.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ces aspects sont les suivantes :

- Nous avons procédé à une évaluation du système de contrôle interne lié à la gestion des ventes et des créances clients ;
- Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification de ces créances ;



Price Waterhouse

MED PAPER SA

Page 3

- Nous avons procédé aux circularisations des clients les plus importants et validé les soldes y afférents ;
- Nous avons vérifié les règlements des clients reçus postérieurement à la date de clôture ;
- Nous avons ensuite analysé les retards de paiement des créances restant non encaissées, obtenu du Management de la Société les raisons du retard dans le recouvrement et apprécié le bien fondé de la non constatation de provisions pour dépréciation les concernant.

(b) Paiement des dettes

Au 31 décembre 2023, le solde des dettes envers les fournisseurs, les organismes sociaux et l'Administration fiscale s'élèvent respectivement à DH 42 millions, DH 13 millions et DH 37 millions. Le Management de la Société doit s'assurer du paiement régulier de ces dettes conformément aux délais légaux ou contractuels.

Au 31 décembre 2023, les dettes de financement s'élèvent à DH 123 millions. Le Management de la Société doit s'assurer du respect des échéanciers de remboursement et des engagements envers les banques.

Nous avons considéré que le règlement des dettes comme point clé d'audit, compte tenu de l'importance significative de ces dettes dans le bilan de la Société et les incidences éventuelles des retards de paiements sur les comptes et la trésorerie de la Société.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ces aspects sont les suivantes :

- Nous avons revu les protocoles d'accord ainsi que les contrats d'emprunts pour apprécier leur respect ;
- Nous avons procédé à une évaluation du système de contrôle interne lié à la gestion des achats, des échéanciers et des décaissements ;
- Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification de ces dettes ;
- Nous avons procédé aux circularisations des fournisseurs les plus importants ainsi que des banques et validé les soldes y afférents ;
- Nous avons vérifié les règlements des dettes fournisseurs émis postérieurement à la date de clôture ;
- Nous avons procédé à la vérification des déclarations fiscales et sociales, l'antériorité des arriérés sociaux et fiscaux et les protocoles d'accords y afférents.

(c) Autres information ou événement

Nous avons demandé et obtenu du Management, sa confirmation par écrit, qu'il nous a communiqué tous documents et informations dont il a connaissance, et pouvant avoir un impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2023.



Price Waterhouse

MED PAPER SA
Page 4

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 28 mars 2024, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Autres points

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le deuxième paragraphe du présent rapport, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- (a) La réalisation effective du protocole d'accord signé entre la Société et l'une de ses banques et dont l'effet a été constaté en 2016, restait tributaire de la vente en cours d'un terrain appartenant à la Société. A ce jour et en attendant l'obtention d'une dérogation administrative le concernant, ce terrain n'est toujours pas vendu. Le Management de la Société confirme cependant que cette vente sera réalisée et ne remet pas en cause le protocole malgré le dépassement des délais prévus.
- (b) Nous avons constaté des retards dans le paiement des dettes du passif circulant et des échéances de remboursement des dettes de financement. Le Management de la Société estime que ces retards seront résorbés et ne remettent pas en cause les conventions avec les banques concernées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.



Price Waterhouse

MED PAPER SA
Page 5

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



Price Waterhouse

MED PAPER SA
Page 6

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler les concernant.

Tanger, le 28 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

 **Price Waterhouse**
101, Bd. Mohammed VI - 20100 Casablanca
Tél: 05 22 77 90 00 / 05 22 98 40 40
Fax: 05 22 99 11 99 / 05 22 31 30 91
I.F. 01001195 - R.C. 34583 - CNSS: 1518620
ICE: 000230842000001

A. Bidah
Associé

UHY Ben Mokhtar & Co

 **UHY - BEN MOKHTAR & Co**
Centre d'Affaires Nova Africa 40 Rue H. Benafsa
1^{er} Etg N°21 Vieille Montagne - Tanger
ICE: 000025861000056
M. Ben Mokhtar
Associé

3- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Price Waterhouse

UHY Ben Mokhtar & Co
Expertise Comptable • Audit • Conseil

MED PAPER S.A

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Price Waterhouse

UHY Ben Mokhtar & Co
Expertise Comptable • Audit • Conseil

MED PAPER S.A

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**



Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra
20100 Casablanca – Maroc



Nova Africa Business Center
40 Rue Al Banafsaï – Vieille montagne
90 040 TANGER

Aux Actionnaires
MED PAPER S.A.
Tanger

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application ainsi que la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la Profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de rémunération des prestations de Monsieur Mohsine Sefrioui au titre de la présidence et de la direction générale de la société MED PAPER (convention écrite)

- Administrateur intéressé : Monsieur Mohsine Sefrioui.
- Nature et objet de la convention : cette convention porte sur la rémunération des prestations de Monsieur Mohsine Sefrioui au titre de la présidence et de la direction générale de la Société et ce suite à son départ à la retraite fin mai 2019.
- Modalités essentielles : la rémunération nette mensuelle au titre de cette prestation s'élève à DH 100 000.
- Durée : une année renouvelable.

Price Waterhouse

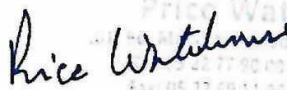
MED PAPER SA
Page 2

- Prestations fournies : les rémunérations comptabilisées par la Société au titre de cette prestation se sont élevées, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, à DH 1 200 000 plus la retenue à la source au titre de l'IR de 30%, soit un total de DH 1 714 286.
 - Sommes versées : Aucun règlement n'a été effectué au titre de cette convention en 2023.
- 2.2 Convention d'avances en compte courant par Monsieur Mohsine Sefrioui à la société MED PAPER (convention écrite)**
- Administrateur intéressé : Monsieur Mohsine Sefrioui.
 - Nature et objet de la convention : avances en compte courant accordées par Monsieur Mohsine Sefrioui en faveur de la société MED PAPER S.A.
 - Modalités essentielles : les avances en compte courant accordées par Monsieur Mohsine Sefrioui à MED PAPER sont :
 - Avance de DH 6 945 562 effectuée le 18 décembre 2018 pour une durée de 48 mois et servant à payer les arriérés d'impôts de la Société suite au protocole d'accord conclu avec l'Administration Fiscale (DGI) en 2018. Cette avance n'est pas génératrice d'intérêts et a été soldée suite au nouvel accord signé entre MED PAPER et la DGI en date du 15 mars 2023 ;
 - Diverses avances de DH 2 600 013,51 dont un montant de DH 500 000 a été remboursé à Monsieur Mohsine Sefrioui. Le solde de ces avances au 31 décembre 2023 s'élève ainsi à DH 2 100 013,51.

Tanger, le 28 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse


A. Bidah
Associé

Price Waterhouse
20100 Casablanca
Tél: 05 22 77 90 00 / 05 22 99 40 40
Fax: 05 22 99 11 99 / 05 22 31 30 91
N° 0101190 - R.C: 24592 - CNCC: 1518030
ICE: 00019041000001

UHY Ben Mokhtar & Co


UHY - BEN MOKHTAR & CO
Centre d'Affaires Nova Africa 40 Rue de Banaïssaj
1^{er} Etg N°21 Vieille Montagne Tanger
M. Ben Mokhtar
Associé

ICE: 00002586100056

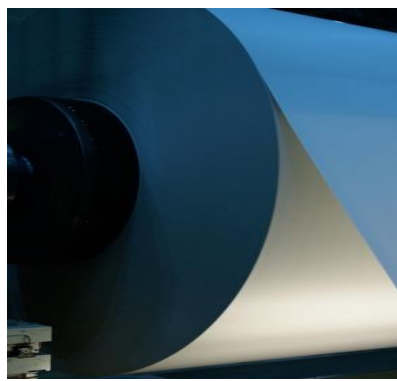
4- Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

Chiffres en KMAD

	UHY Benmokhtar & Co						Price Water house					
	Montant / Année			Pourcentage / Année			Montant / Année			Pourcentage / Année		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes	120	120	120	100%	100%	100%	120	120	120	100%	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
Sous-Total	120	120	120	100%	100%	100%	120	120	120	100%	100%	100%
Autres prestations rendues												
Sous-Total												
TOTAL GENERAL	120	120	120	100%	100%	100%	120	120	120	100%	100%	100%

5- Rapport de Gestion MED PAPER 2023



Rapport sur la gestion de la Société au cours de l'exercice 2023

Examen des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

Présentation du budget 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 MARS 2024

A-CONJONCTURE ECONOMIQUE

I-CONJONCTURE ECONOMIE INTERNATIONALE

Perspectives économiques mondiales :



La croissance mondiale devrait être de 3,1 % en 2024 et de 3,2 % en 2025 ; les prévisions pour 2024 sont supérieures de 0,2 point de pourcentage à celles de l'édition d'octobre 2023 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) en raison d'une résilience plus forte que prévu aux États-Unis et dans plusieurs grands pays émergents et pays en développement, et de l'appui budgétaire mis en place en Chine. Les prévisions pour 2024–25 sont toutefois inférieures à la moyenne historique (2000–19) de 3,8 %, en raison du niveau élevé des taux directeurs appliqués par les banques centrales pour lutter contre l'inflation, du retrait de dispositifs d'aide budgétaire qui pèse sur l'activité économique dans un contexte de fort endettement, et de la faiblesse de la croissance tendancielle de la productivité. L'inflation ralentit plus rapidement que prévu dans la plupart des régions, sous l'effet des mesures visant à résoudre les problèmes liés à l'offre et du resserrement des politiques monétaires. L'inflation globale au niveau mondial devrait tomber à 5,8 % en 2024 et à 4,4 % en 2025, année pour laquelle les prévisions ont été revues à la baisse.

La reprise économique mondiale après la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise du coût de la vie s'avère étonnamment résiliente. L'inflation recule plus vite que prévu par rapport au pic de 2022 et a des répercussions moins néfastes que prévu sur l'emploi et l'activité, grâce à l'évolution favorable de l'offre et au resserrement des politiques des banques centrales, qui a permis de maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation. Dans le même temps, le relèvement des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation et le retrait des dispositifs d'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé devraient peser sur la croissance en 2024.

(Source : Fond Monétaire International : Perspectives de l'économie Mondiale Janvier 2024)

II-CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

La croissance économique se serait accélérée au quatrième trimestre 2023, pour atteindre +3,3%, après +2,8% au troisième trimestre. Cette performance aurait reposé pour l'essentiel sur la résilience des branches secondaires face à une conjoncture internationale peu favorable et sur l'amélioration continue des services. Au premier trimestre 2024, la croissance économique nationale devrait s'établir à +2,4%, portée essentiellement par la dynamique des industries extractives et chimiques et le renforcement des services non-marchand.

La consommation des ménages devrait enregistrer une hausse de 1,2% au premier trimestre 2024, en variation annuelle. L'inflation aurait atteint 6,1% au titre de l'année 2023, après 6,6% en 2022, traduisant principalement le reflux des pressions inflationnistes importées et le maintien des tensions sur les prix des produits alimentaires locaux. La croissance économique nationale se serait établie à 3,3% au quatrième trimestre 2023, au lieu de 2,8% enregistrée au trimestre précédent. En variation annuelle, la valeur ajoutée agricole aurait crû de 5,2%, au lieu

de 6,9% au premier trimestre. L'activité hors agriculture aurait fait preuve de résilience affichant une progression de 3,2% au quatrième trimestre 2023, après 2,7% et 2,1% respectivement au troisième et deuxième trimestres. La demande intérieure aurait retrouvé plus de ressorts depuis le troisième trimestre 2023, après s'être infléchie de 0,1% en moyenne pendant les deux premiers trimestres de l'année. Le volume des exportations et des importations nationales de biens et services a affiché des hausses respectives de 15,5% et 15,2% en variations annuelles, au quatrième trimestre 2023, au lieu de 8,1% et 9,3% un trimestre plus tôt.

(Source HCP : points de Conjoncture du 4^{ème} trimestre 2024)

FORCES

- Caractère durable et recyclable du papier
- Utilisation croissante du papier d'emballage en raison du développement de l'e-commerce et du déclin de l'utilisation de plastique
- Forte demande émanant d'Asie

FAIBLESSES

- Substitution progressive du papier graphique par des supports digitaux compte tenu de l'utilisation croissante des technologies numériques
- Problématiques environnementales (déforestation)

Coface inclut deux segments dans l'analyse du secteur du papier : le papier graphique et le papier d'emballage, dont les tendances divergent de plus en plus avec l'accroissement de la digitalisation et de l'e-commerce (emballage).

La flambée des prix de l'énergie et le contexte inflationniste général l'année passée n'ont pas épargnés les entreprises du secteur. En effet, la production de papier, tout comme l'ensemble de la filière sylvicole en amont, est extrêmement énergivore. L'augmentation des prix de l'énergie (pétrole, gaz, électricité) a largement affecté les coûts de production des différents produits papier, qu'ils soient graphiques ou d'emballage.

Avant la pandémie de la COVID-19, l'utilisation du papier graphique avait commencé à décliner au rythme de la digitalisation progressive de l'économie mondiale. Les périodes de confinement, de fermetures d'écoles, etc. ont exacerbé ce phénomène, qui se poursuit. 2023 devrait s'inscrire dans la même logique de déclin continu de l'utilisation du papier graphique.

A l'inverse, le papier d'emballage profite plus largement du développement accru de l'e-commerce (tout en étant très sensible au cycle économique) et donc d'une accentuation des activités de livraison dans le monde mais aussi des produits en papier pour l'hygiène personnelle (masques chirurgicaux, lingettes désinfectantes, serviettes en papier jetables et autres produits d'hygiène connexes) et des considérations croissantes en matière d'emballage plus respectueux de l'environnement. Néanmoins, la faible croissance mondiale (2.0% en 2023) et le fléchissement de la consommation devraient peser sur le segment du papier d'emballage en 2023.

(Source COFACE : Etudes économiques/Papier Juillet 2023)

IV- CONJONCTURE INDUSTRIE PAPIER-CARTON AU MAROC

Papier et carton au Maroc : De l'embellie après la grisaille

L'industrie du papier et du carton est l'un des secteurs les plus dynamiques au Maroc. Ses produits sont très prisés particulièrement dans l'agroalimentaire, l'automobile, le textile. Les importants investissements enregistrés ces dernières années devraient stimuler davantage sa croissance.

Après avoir traversé des moments difficiles causés par la pandémie de Covid-19, le secteur du papier et du carton semble reprendre sa solidité. D'après les statistiques, le marché mondial du papier aurait atteint 416 millions de tonnes en 2022, soit le niveau d'avant-crise. Selon les spécialistes du secteur, ce regain de croissance est notamment dû au développement considérable de l'e-commerce durant la crise sanitaire. Le Maroc n'échappe pas à ce vent positif. De nombreux investissements d'entreprises locales et étrangères ont été notés dans ce secteur ces deux dernières années

Au Maroc, 820 entreprises étaient actives dans le secteur du papier et carton à la date du 5 septembre 2021, selon une note du Centre régional d'investissement (CRI) de Fès-Meknès publiée en septembre 2021.

Pour maintenir la croissance du secteur, le gouvernement marocain, en particulier le ministère de l'Industrie, devrait multiplier les financements en direction des entreprises locales. Bon nombre d'entre elles peinent à développer leurs activités, du fait des coûts élevés de construction d'une unité de production d'emballages en papier et en carton estimés en moyenne à 500 millions de dirhams. A cela, s'ajoute aussi la concurrence de produits importés,

Les professionnels du secteur souhaitent aussi plus d'investissements dans la fabrication de papier duplex, pour permettre au Maroc qui importe 80% de ses besoins en papier depuis l'Europe, l'Asie, et les Etats-Unis, de réduire ses achats et ne pas trop subir les impacts d'une nouvelle pénurie de papier découlant de la hausse des matières premières.

V- FAITS MARQUANTS 2023 ET PERSPECTIVES 2024

Un carnet de commande chargé pour l'année 2023

Malgré un contexte difficile inflationniste marqué par de fortes augmentations des prix des intrants et de l'énergie, MED PAPER continue le déploiement de sa stratégie pour consolider sa position sur le marché marocain..

MED PAPER compte profiter de l'opportunité que présente le marché marocain actuellement en augmentant sa production de papier d'emballage (fabriqué à 100% à base de fibres recyclé) et ce grâce à l'investissement sur la machine PMIII réalisé en 2021 et divers autres investissements en cours .

Investissements 2024

MED PAPER continue à investir pour développer son outil de production afin de diversifier sa production transformée, d'optimiser la consommation d'énergie et augmenter la productivité des machines.

Au cours de l'année 2023 ses investissements ont atteint 3,4 Millions de Dhs.



B-L 'évolution de l'activité

I- Les ventes et la situation commerciale

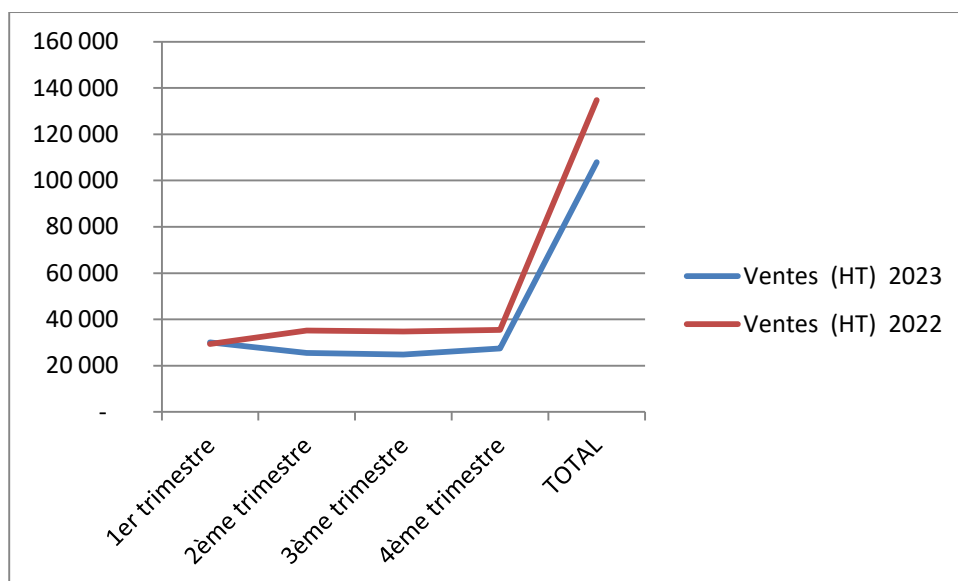
Les Ventes à fin décembre 2023 présentent une baisse de -20% par rapport à la même période de l'année dernière.

Produits d'exploitation (en Kdh)	2022	2023	Evolution en %
Ventes (A)	134 731	107 864	-20%
Variation de stocks de produits (B)	7 631	10 519	38%

TOTAL (A+B+C)	142 362	118 383	-17%
----------------------	----------------	----------------	-------------

Ventes (en Kdh)	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL	Evolution en %
Ventes (HT) 2023	30 036	25 550	24 824	27 454	107 864	-20%
Ventes (HT) 2022	29 306	35 182	34 794	35 449	134 731	

Evolution en %	2%	-27%	-29%	-23%	-20%	
----------------	----	------	------	------	------	--



La baisse du chiffre d'affaires est due à la concurrence des produits importés

Les lignes de fonctionnement restent encore limitées et entravent un peu l'approvisionnement en matières premières. Nous avons pu débloquent des lignes chez Attijariwafabank, mais ça reste insuffisant par rapport au potentiel de développement de l'entreprise et les possibilités qu'offre actuellement le marché marocain.

I- LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DES MATIERES

PRODUCTION 2023 ET COMPARATIF AVEC 2022

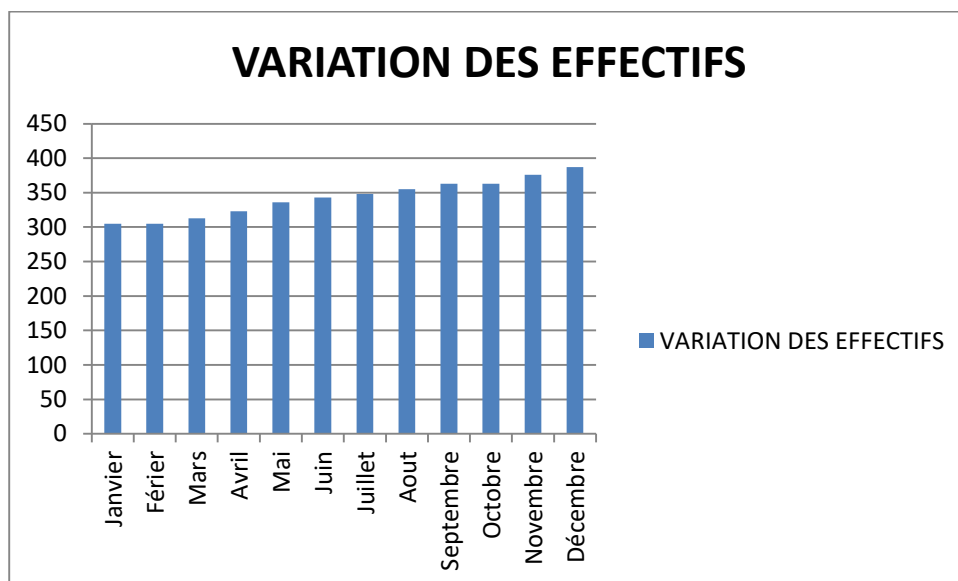
Volume de production en Tonnes	31/12/2023	31/12/2022	Evolution en %
PRODUCTION BRUTE PM 1	6 366	6 273	1%
PRODUCTION BRUTE PM3	7 377	12 488	-41%
TOTAL PRODUCTION BRUTE	13 744	18 761	-27%

Volume de production en Tonnes	31/12/2023	31/12/2022	Evolution en %
PRODUCTION NETTE PM 1	5 306	4 650	14%
PRODUCTION NETTE PM3	6 343	10 735	-41%
TOTAL PRODUCTION NETTE	11 649	15 385	-24%

La production brute et la production nette ont baissé de respectivement -27% et -24 % par rapport à l'année 2022.

II- EFFECTIF 2023

VARIATION DES EFFECTIFS												
PERIODE	Janvier	Férier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
VARIATION DES EFFECTIFS	305	305	313	323	336	343	348	355	363	363	376	387



Pendant le premier semestre 2023, l'effectif a augmenté. MED PAPER a recruté du personnel supplémentaire afin de renforcer ces équipes pour le triage de vieux papier.



C- Analyse des comptes et situation financière

II-Résultat net et Résultats intermédiaires de gestion

RESUTATS INTERMEDIAIRES DE GESTION EN KDH	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
VALEUR AJOUTEE en Kdh	39 433	40 990
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) en Kdh	16 705	19 172
RESULTAT D'EXPLOITATION en Kdh	10 873	13 785
RESULTAT FINANCIER en Kdh	- 4 631	- 5 256
RESULTAT NON COURANT en Kdh	- 220	- 561
RESULTAT NET DE L'EXERCICE en Kdh	5 751	7 429

On note que la valeur ajoutée est restée stable. L'excédent brut d'exploitation a connu une baisse de 13%. Le résultat d'exploitation s'est déprécié de 21%. Notons que le résultat Net est resté positif de 5.7 Millions de Dhs pendant qu'il était positif de 7.4 Millions de Dhs en 2022.

Evolution des charges/ Valeur Ajoutée entre 2023 et 2022

VALEUR AJOUTEE EN KDH	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
* Impôts et taxes en Kdh en Kdh	772	771
* Charges de personnel en Kdh	21 957	21 047
* Dotations d'exploitation en Kdh	5 803	5 387
* Charges d'intérêts en Kdh	4 682	5 060

% VALEUR AJOUTEE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
* Impôts et taxes	2%	2%
* Charges de personnel	56%	51%
* Dotations d'exploitation	15%	13%
* Charges d'intérêts	12%	12%

En 2023, en valeurs absolues, les charges d'intérêts, les dotations aux amortissements, les impôts et taxes et les charges de personnel sont restées stables par rapport à l'année précédente.

EVOLUTION DES CHARGES ENTRE 2023 ET 2022

NATURE CHARGES EN KDH	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	Evolution en %
Achats consommés de matières et fournitures	64 609	84 672	-24%
Autres charges externes	14 341	16 701	-14%
Impôts et taxes	772	771	0%
Charges de personnel	21 957	21 047	4%
Dotations d'exploitation	5 803	5 387	8%
* Charges d'intérêts	4 682	5 060	-7%

En 2023, les postes, « Achats consommés de matières et fournitures », « Autres charges externes » ont enregistré une diminution causée par la baisse de l'activité.
Le reste des postes est resté stable.

Synthèse des masses du bilan

MASSES		EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	148 960 783	149 613 609	652 826	0
2	Moins actif immobilisé	172 055 852	174 555 071	0	2 499 219
3	= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	-23 095 069	-24 941 462	0	1 846 393
4	Actif circulant	173 273 426	146 394 817	26 878 609	0
5	Moins Passif circulant	110 815 874	108 818 347	0	1 997 526
6	= BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	62 457 552	37 576 470	24 881 082	0
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	-85 552 621	-62 517 932	0	23 034 689

Selon la synthèse des masses, le fonds de roulement s'est amélioré de 1 846 KDH entre 2022 et 2023. Le besoin de financement a augmenté de 24 881 KDH durant la même période, d'où une dépréciation de la trésorerie de 23 034 KDH

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 04940429

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

TABLEAU DE FINANCEMENT (Modèle normal)

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	148 960 783,24	149 613 609,04	652 825,80	0,00
2	Moins actif immobilisé	172 055 851,85	174 555 071,04	0,00	2 499 219,19
3	= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	(23 095 068,61)	(24 941 462,00)	0,00	1 846 393,39
4	Actif circulant	173 273 425,87	146 394 817,06	26 878 608,81	0,00
5	Moins Passif circulant	110 815 873,61	108 818 347,22	0,00	1 997 526,39
6	= BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	62 457 552,26	37 576 469,84	24 881 082,42	0,00
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	(85 552 620,87)	(62 517 931,84)	0,00	23 034 689,03

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
* AUTOFINANCEMENT (A)		11 553 431,14		12 722 700,06
* Capacité d'autofinancement - Distributions de bénéfices		11 553 431,14		12 722 700,06
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		0,00		0,00
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		0,00		93 000,00
* Cessions d'immobilisations financières		0,00		0,00
* Récupérations sur créances immobilisées				
* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				50 629 164,46
* Augmentations de capital, apports * Subvention d'investissement				50 629 164,46
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		11 553 431,14		63 444 864,52
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	3 303 346,82		7 782 831,96	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 303 346,82		7 782 831,96	
* Acquisitions d'immobilisations financières				
* Augmentation des créances immobilisées				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	6 403 690,93			
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			216 000,00	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	9 707 037,75		7 998 831,96	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		0,00	73 387 799,63	0,00
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	23 034 689,03	0,00	17 941 767,07
TOTAL GENERAL	34 588 120,17	34 588 120,17	81 386 631,59	81 386 631,59

L'augmentation de l'excédent sur besoin de financement de 11.553 KDH ont servi à acquérir des immobilisations pour 3.303 Kdh, rembourser des dettes de financement pour 6.403 KDH, et enfin augmenter la trésorerie de 23.034 Kdh.

Présentation du budget 2024

Hypothèses générales

- *Une augmentation des ventes de 13% est prévue pour 2024, soit un volume de 130 Millions de Dhs.*

MED PAPER prévoit pour l'année 2024 une augmentation importante de son chiffre d'affaires grâce à l'augmentation de la demande sur le marché Marocain.

MED PAPER Prévoit des commandes importantes en papier emballage grâce à l'augmentation de la demande locale engendrée par la pénurie de papier sur le marché Marocain et le marché mondial.

MED PAPER prévoit un déstockage de 200 tonnes grâce une politique de liquidation de produits à faible rotation de stock.

La machine PM I sera utilisée à sa pleine capacité de production dont la totalité sera presque des produits d'emballage.

La machine PM III qui était loin de sa capacité de production va reprendre progressivement son élan de production grâce aux commandes liées aux marchés de l'état et de papier d'emballage.

MED PAPER continuera ses efforts pour améliorer l'efficacité de consommation de l'énergie, de l'eau et de la matière première.

Les Charges du personnel et effectif seront en augmentation grâce au développement de l'activité

Ci-après, le détail des calculs du Budget 2024 :

Tableau du budget 2024 en Kdh

	2024
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	130 000
TOTAL VARIATION STOCK	-1 550
PRODUCTION DE L EXERCICE	128 450
Achat consommés de matières et fournitures	-74 175
AUTRES CHARGES EXTERNES	-14 500
Impôts et taxes	-850
Charges du personnel	-20 500
Dotations d'exploitations	-5 700
CHARGES D'EXPLOITATION	-115 725
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 725
Résultat Financier	-3 000
Résultat courants	9 725
Résultat Non courant	0
Résultat Avant impot	9 725
IS effectif	- 325
Résultat Net	9 400

ANNEXES

ETATS DE SYNTHESE : Exercice 2023

Raison sociale : MED PAPER SA

BILANS (ACTIF)

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	1 960 523,88	1 830 923,85	129 600,03	521 704,81
	* Frais préliminaires			0,00	0,00
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 960 523,88	1 830 923,85	129 600,03	521 704,81
	* Primes de remboursement des obligations				
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	67 121 875,00	1 134 133,00	65 987 742,00	65 987 742,00
C	* Immobilisations en recherche et développement				
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 134 133,00	1 134 133,00	0,00	0,00
I	* Fonds commercial	65 987 742,00		65 987 742,00	65 987 742,00
F	* Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	610 261 610,64	505 960 925,58	104 300 685,06	106 407 799,47
I	* Terrains	66 643 923,00		66 643 923,00	66 643 923,00
M	* Constructions	28 896 392,74	28 887 468,63	8 924,11	13 880,25
M	* Installations techniques, matériel et outillage	496 741 617,01	459 267 097,48	37 474 519,53	39 513 472,81
O	* Matériel transport	5 591 880,98	5 424 819,31	167 061,67	217 301,67
B	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers			0,00	0,00
I		11 719 036,91	11 712 780,16	6 256,75	19 221,74
L	* Autres immobilisations corporelles	668 760,00	668 760,00	0,00	0,00
I	* Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
S	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 637 824,76	0,00	1 637 824,76	1 637 824,76
E	* Prêts immobilisés				
	* Autres créances financières	1 536 324,76		1 536 324,76	1 536 324,76
	* Titres de participation	101 500,00		101 500,00	101 500,00
	* Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
	* Diminution des créances immobilisées				
	* Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	680 981 834,28	508 925 982,43	172 055 851,85	174 555 071,04
	STOCKS (F)	56 199 569,36	0,00	56 199 569,36	45 332 449,36
	* Marchandises				
A	* Matières et fournitures consommables	12 750 832,72		12 750 832,72	12 403 102,14
C	* Produits en cours	1 146 240,00		1 146 240,00	696 217,60
T	* Produits intermédiaires et produits résiduels				
I	* Produits finis	42 302 496,64		42 302 496,64	32 233 129,62
F	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	117 045 542,55	0,00	117 045 542,55	100 918 541,66
	* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	679 701,94		679 701,94	1 905 249,70
C	* Clients et comptes rattachés	105 207 085,75		105 207 085,75	86 183 640,88
I	* Personnel	62 915,28		62 915,28	62 633,57
R	* Etat	4 984 326,16		4 984 326,16	6 655 504,09
C	* Comptes d'associés	0,00		0,00	0,00
U	* Autres débiteurs	6 111 513,42		6 111 513,42	6 111 513,42
L	* Comptes de régularisation - actif	0,00		0,00	0,00
A	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00			
N	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	28 313,96		28 313,96	143 826,04
T	(Eléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	173 273 425,87	0,00	173 273 425,87	146 394 817,06
	TRESORERIE - ACTIF				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	67 342,75		67 342,75	279 696,27
E	* Banques, T.G. et C.C.P.	159 081,08		159 081,08	149 680,84
S	* Caisse, Régies d'avances et accreditifs	12 125,56		12 125,56	8 521,61
O	TOTAL III	238 549,39		238 549,39	437 898,72
	TOTAL GENERAL I + II + III	854 493 809,54	508 925 982,43	345 567 827,11	321 387 786,82

Raison sociale : MED PAPER SA

BILANS (PASSIF)

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

	PASSIF	EXERCICE	EXER. PREC.
F I N A N C E M E P N E T R M A N E N T	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social ou personnel (1)	47 838 230,00	47 838 230,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
	* Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	0,46	0,46
	* Réserve d'investissement		
	* Réserve volontaire		
	* Report à nouveau	(27 141 464,62)	(34 570 589,92)
	* Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	5 750 865,13	7 429 125,30
	Total des capitaux propres (A)	26 447 630,97	20 696 765,84
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
	* Subventions d'investissement		
	* Provisions réglementées		
P A S S I F C I R C U L A N T	DETTE DE FINANCEMENT (C)	122 513 152,27	128 916 843,20
	* Emprunts obligataires		
	* Autres dettes de financement	122 513 152,27	128 916 843,20
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES E (D)		
	* Provisions pour risques		
	* Provisions pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	148 960 783,24	149 613 609,04
	DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)	110 651 173,45	108 626 450,42
	* Fournisseurs et comptes rattachés	42 270 881,57	44 118 181,23
T R E S O R E R I E - P A S S I F	* Clients créditeurs, avances et acomptes	4 488 813,32	4 641 333,29
	* Personnel	4 947 775,27	3 713 760,36
	* Organismes sociaux	13 022 640,05	13 181 912,36
	* Etat	36 680 859,54	31 412 148,10
	* Comptes d'associés	4 038 013,51	6 136 325,51
	* Autres créanciers	1 532 000,00	1 538 000,00
	* Comptes de régularisation - passif	3 670 190,19	3 884 789,57
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET C (G)	28 313,95	143 826,04
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)	136 386,21	48 070,76
	(Eléments circulants)		
	TOTAL II (F+G+H)	110 815 873,61	108 818 347,22
	TRESORERIE - PASSIF		
	* Crédits d'escompte	69 254 311,54	47 789 933,21
	* Crédits de trésorerie	7 702 626,91	7 854 191,91
	* Banques (soldes créditeurs)	8 834 231,81	7 311 705,44
	TOTAL III	85 791 170,26	62 955 830,56
	TOTAL GENERAL I + II + III	345 567 827,11	321 387 786,82

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

Raison sociale : MED PAPER SA

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXER.PREC. 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exer.prec. 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)				
	* Ventes de biens et services produits				
	Chiffres d'affaires	107 863 480,33	0,00	107 863 480,33	134 730 962,47
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	10 519 389,42		10 519 389,42	7 631 376,34
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation				
	* Reprises d'exploitation; transfert de charges				
	Chiffres d'affaires TOTAL I	118 382 869,75		118 382 869,75	142 362 338,81
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises				
F I N A N C I E R	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	64 381 010,52	227 700,33	64 608 710,85	84 671 729,61
	* Autres charges externes	14 318 157,96	23 085,60	14 341 243,56	16 700 624,63
	* Impôts et taxes	771 544,01		771 544,01	770 647,08
	* Charges de personnel	21 956 631,32		21 956 631,32	21 047 386,53
	* Autres charges d'exploitation	28 958,43		28 958,43	0,00
	* Dotations d'exploitation	5 802 566,01		5 802 566,01	5 386 574,76
	TOTAL II	107 258 868,25	250 785,93	107 509 654,18	128 576 962,61
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			10 873 215,57	13 785 376,20
	IV PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	7 810,00		7 810,00	7 810,00
	* Gains de change	8 754,69		8 754,69	7 189,52
	* Intérêts et produits financiers	5 600,00		5 600,00	
	* Reprises financières; transfert de charges	143 826,04		143 826,04	4 104,77
	TOTAL IV	165 990,73		165 990,73	19 104,29
	V CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	4 682 332,77		4 682 332,77	5 060 397,64
	* Pertes de change	85 914,61		85 914,61	70 931,88
	* Autres charges financières				
	* Dotations financières	28 313,95		28 313,95	143 826,04
	TOTAL V	4 796 561,33	0,00	4 796 561,33	5 275 155,56
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			(4 630 570,60)	(5 256 051,27)
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			6 242 644,97	8 529 324,93

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

Raison sociale : MED PAPER SA

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (Suite)

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXER.PREC. 4
			Propres à l'exercice 1	Concernant les exer.prec. 2		
	VII	RESULTAT COURANT (reports)			6 242 644,97	8 529 324,93
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS				
		* Produits des cessions d'immobilisation			0,00	93 000,00
		* Subventions d'équilibre				
		* Reprises sur subventions d'investissement				
		* Autres produits non courants	711 354,07		711 354,07	15 262,49
		* Reprises non courantes; transfert de charges				
		TOTAL VIII	711 354,07		711 354,07	108 262,49
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0,00		0,00	0,00
		* Subventions accordées				
		* Autres charges non courantes	931 655,91		931 655,91	669 417,12
		* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
		TOTAL IX	931 655,91	0,00	931 655,91	669 417,12
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			(220 301,84)	(561 154,63)
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			6 022 343,13	7 968 170,30
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	271 478,00		271 478,00	539 045,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			5 750 865,13	7 429 125,30

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			119 260 214,55	142 489 705,59
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			113 509 349,42	135 060 580,29
XVI	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			5 750 865,13	7 429 125,30

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'état)		
	2	-	Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	0,00	0,00
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	118 382 869,75	142 362 338,81
	3		* Ventes de biens et services produits	107 863 480,33	134 730 962,47
	4		* Variation des stocks de produits	10 519 389,42	7 631 376,34
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même.		
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	78 949 954,41	101 372 354,24
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	64 608 710,85	84 671 729,61
	7		* Autres charges externes	14 341 243,56	16 700 624,63
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	39 432 915,34	40 989 984,57
	8	+	Subventions d'exploitation		
	9	-	Impôts et taxes	771 544,01	770 647,08
	10	-	Charges de personnel	21 956 631,32	21 047 386,53
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	16 704 740,01	19 171 950,96
		=	ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION		
	11	+	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	28 958,43	0,00
	13	+	Reprises d'exploitation; transferts de charges	0,00	0,00
	14	-	Dotations d'exploitation	5 802 566,01	5 386 574,76
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	10 873 215,57	13 785 376,20
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	(4 630 570,60)	(5 256 051,27)
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	6 242 644,97	8 529 324,93
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	(220 301,84)	(561 154,63)
	15	-	Impôts sur les résultats	271 478,00	539 045,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	5 750 865,13	7 429 125,30

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

	1		Résultat net de l'exercice		
		=	* Bénéfice +	5 750 865,13	7 429 125,30
		=	* Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	5 802 566,01	5 386 574,76
	3	+	Dotations financières (1)		
	4	+	Dotations non courantes (1)	0,00	0,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	Reprises financières (2)		
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)		
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	93 000,00
	9	+	Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	0,00	0,00
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	11 553 431,14	12 722 700,06
	10	-	Distributions de bénéfices		
II			AUTOFINANCEMENT	11 553 431,14	12 722 700,06

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE.

6- Synthèse du Rapport ESG 2023

(Rapport Environnemental, Social et de Gouvernance)

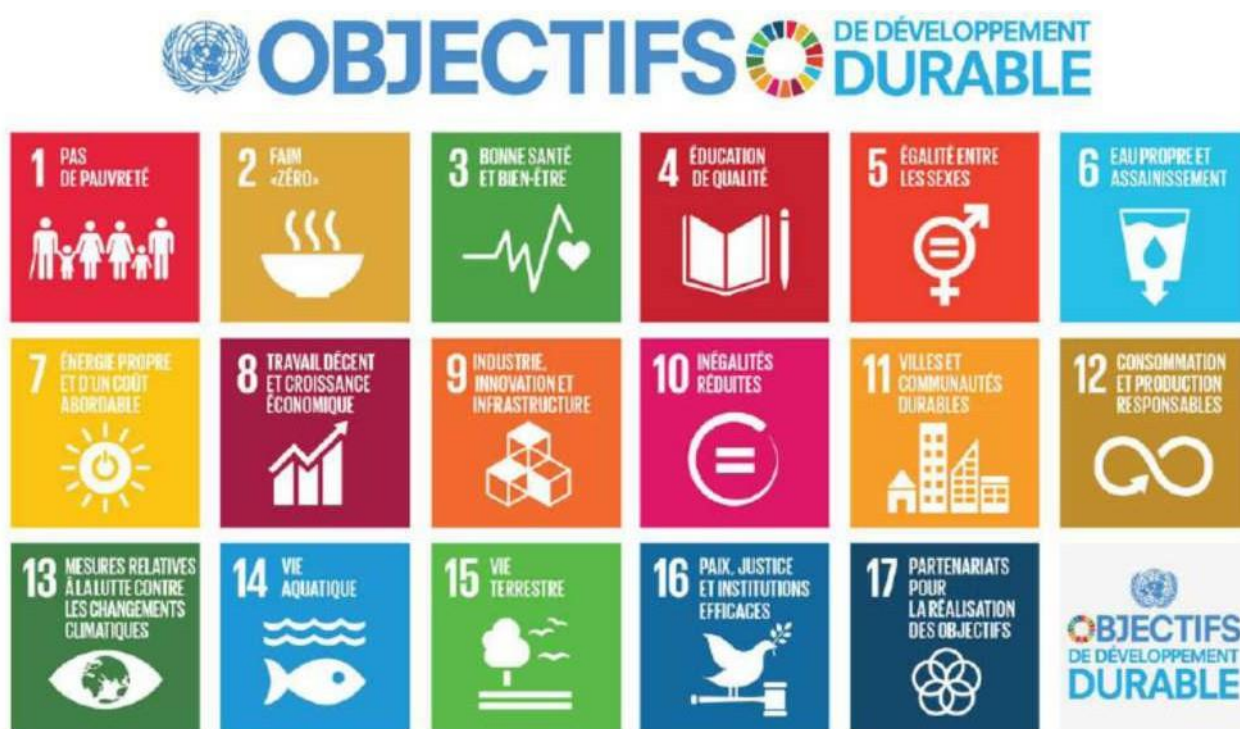
Développement durable

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En septembre 2015, lors d'un sommet de l'Organisation des Nations Unies, les dirigeants des 193 pays membres de l'organisation ont adopté un nouveau programme de développement durable à l'horizon 2030 intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». L'organisation a ainsi défini 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) qui sont devenus une référence en la matière.

A cet égard, ce programme, à l'instar de son précédent, s'articule autour de 17 objectifs basés sur les 3 fondements du Développement Durable : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

La stratégie adoptée par MED PAPER en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale est en harmonie avec les orientations des ODD.



APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

La valorisation et la récupération des vieux papiers occupent une part importante dans le processus de fabrication. De nombreux produits proposés sont fabriqués à base de fibres de cellulose recyclées. Ainsi, l'entreprise participe activement au développement durable de ce secteur industriel.

La production de papier est fortement consommatrice d'eau. Nous donnons donc une attention particulière à l'économie d'eau, en recyclant grâce à un circuit fermé.

LE RECYCLAGE

Parce qu'il n'est pas un pays à vocation forestière, le Maroc est obligé de se rabattre sur le recyclage pour son industrie du papier.

Le Maroc consomme 650.000 tonnes par an à peine 1/3 provient de la récupération. Le ramassage ne dépasse pas 30% du papier consommé alors que dans d'autres pays, il se situe autour de 80%. Le projet du gouvernement est d'augmenter cette proportion. Pour y arriver, il table sur le tri à la source.

Le Marocain consomme très peu de papier: 20 kg par an et par habitant, versus 11kg il y a 10 ans et 15 kg il y a 5 ans. La consommation du carton par an et par habitant a atteint 8,5 kg. Le Maroc consomme 650.000 tonnes de papier par an, dont 30% provient du recyclage. Le reste est importé. Le challenge est d'augmenter la part du papier consommé à 50% en 2020 contre 30% dans des pays avancés comme l'Allemagne ou le Japon. Une convention a d'ailleurs été signée en 2016 entre le gouvernement et les industriels. Dans ce schéma, les professionnels comptent sur la mise à contribution d'environ 20.000 à 30.000 chineurs.

Le recyclage du papier utilisé peut représenter des économies conséquentes en termes d'énergie, de frais de gestion par les collectivités territoriales, et d'émissions de gaz à effet de serre en cas d'incinération. L'élaboration d'un cadre réglementaire relatif au recyclage pourrait favoriser la création d'emplois, de micro-entreprises, de TPE voire de PME.

MED PAPER est spécialisée dans le papier pour impression et écriture à base de pâte vierge, mais aussi de papier recyclé. Dans sa politique pour l'avenir elle projette de renforcer son activité de recyclage pour qu'elle représente 90% de sa production pour les années venir.

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

STRATÉGIE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

MED PAPER a inscrit son engagement en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale dans ses perspectives stratégiques à travers l'impulsion de plusieurs projets dans les différents domaines de la RSE.

MED PAPER œuvre pour la réalisation de ces orientations en vue de progresser durablement dans le respect de ses engagements.

Ces orientations sont déclinées en cinq principaux axes énoncés dans le plan stratégique et couvrant les principales parties prenantes :

- Pour la communauté des affaires : renforcer la position de producteur de papier au Maroc ;
- Pour les clients : améliorer de manière continue la performance opérationnelle ;
- Pour les collaborateurs : développer les ressources et les compétences tout en offrant aux collaborateurs un environnement de travail sain et préservant leur sécurité ;
- Pour la planète : pérenniser l'engagement matérialisé par une activité de recyclage de papier tout en faisant attention à l'économie d'eau et la non pollution de l'environnement ;
- Pour la société civile et les communautés : contribuer au développement économique et social des communautés dans les zones de présence de MED PAPER.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Par sa présence au Maroc, MED PAPER a conscience de son rôle en tant qu'acteur économique et social important dans le pays. Le Groupe place ainsi l'écoute et le dialogue avec ses parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, actionnaires, organismes de régulation etc.) au cœur de sa stratégie RSE afin de mener à bien sa mission.

MED PAPER veille par conséquent à être à l'écoute de leurs attentes dans une approche constructive d'amélioration continue.

La volonté de MED PAPER est de structurer ce dialogue et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour l'améliorer au fil du temps.

ENGAGEMENT ET VALEURS

La satisfaction du client est au cœur de nos priorités.

- Engagement qualité.
- L'écoute.
- Rapidité et flexibilité

Grâce à nos équipes et installations, nous pouvons stocker, transformer et livrer les produits dans les meilleures conditions et délais.

Trois sites couverts pour le stockage : Tanger, Casablanca et Fès.

Une flotte de véhicules permet de livrer dans toutes les régions du Maroc.

Un contrôle total du processus de fabrication est effectué tout au long de la chaîne. Ainsi, des scanners permettant le contrôle en continu des caractéristiques du papier (grammage entre autres) sont installés sur les machines à papier. De plus, nous disposons d'un laboratoire permettant de faire un suivi et de garder la traçabilité des produits fabriqués. Des contrôles qualité rigoureux sont réalisés à tous les stades de fabrication depuis la réception de la matière première puis lors de la transformation et jusqu'à la livraison au client.

Nos commerciaux sont disponibles pour répondre aux besoins des clients et les assister dans le choix des produits qui correspondent à ses applications.

LE CAPITAL HUMAIN

COLLABORATEURS

**15% de cadres supérieurs et moyens
60% d'hommes et 40% de femmes
65% ont plus de 10 ans d'ancienneté**

ENGAGÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Ce sont des femmes et hommes liés par des valeurs communes d'engagement, de performance, de responsabilité et de transparence qui constituent le capital humain de MED PAPER.

Consciente du rôle important de ses ressources humaines en tant que levier de compétitivité et de performance, MED PAPER adopte une politique de gestion des ressources humaines dynamique, basée sur une connaissance des compétences et des attentes des collaborateurs et axée sur la mise en valeur des talents ainsi que la garantie d'un dialogue social constructif.

UNE FONCTION RH DE PROXIMITÉ

La politique de gestion des ressources humaines garantit une présence soutenue, en support aux managers qui sont les premiers gestionnaires RH à l'écoute des collaborateurs

UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE LA GESTION DE CARRIÈRE

MED PAPER déploie tous les moyens nécessaires pour permettre à chaque collaborateur de piloter son parcours professionnel. La formation est assurée pour tous les collaborateurs, quel que soit l'âge, le statut ou le poste occupé au sein de l'entreprise

UNE INNOVATION COLLECTIVE

Dans une perspective de contribution à la performance de MED PAPER, la société encourage continuellement les idées novatrices des collaborateurs

UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

MED PAPER a mis en place une stratégie de communication garante de la cohésion et de la motivation des collaborateurs

Gouvernance de MED PAPER

I. Assemblées des actionnaires

I.1. Dispositions statutaires

Selon l'article 20 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations de l'Assemblée, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires, même les absents et les dissidents.

L'Assemblée Générale peut être Ordinaire ou Extraordinaire.

I.1.1. Convocation et lieu de réunion

Selon l'article 21 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans le courant du semestre qui suit la clôture de chaque exercice, sous réserve de prorogation de ce délai par décision judiciaire.

Des Assemblées Générales extraordinaires ou des Assemblées Générales Ordinaires convoquées extraordinairement peuvent être réunies en cours d'exercice.

Les réunions des Assemblées Générales ont lieu au siège social, ou en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

L'Assemblée peut en outre, être convoquée par un mandataire désigné en justice par le Président du tribunal à la demande d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social ou de tout intéressé, actionnaire, obligataire ou créancier ordinaire, en cas d'urgence.

Les convocations sont faites conformément à la loi et aux décrets pour les sociétés faisant appel publiquement à l'épargne, mais elles peuvent être faites par lettre recommandée adressée à chacun des actionnaires si toutes les actions sont nominatives.

Tout propriétaire d'actions nominatives peut exiger d'être convoqué par lettre recommandée à condition que le Conseil ait été avisé de cette exigence en temps utile.

Elles sont faites conformément à la loi, pour les Assemblées Ordinaires annuelles réunies sur première convocation ; ce délai est réduit à 8 jours pour toutes les autres Assemblées, sauf l'effet des dispositions de la loi, le cas échéant.

Toutes Assemblées, autres que l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sont valablement constituées sans question de publicité ni de délai, si tous les actionnaires s'y trouvent présents ou représentés. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle peut être également valablement constituée sans justification de publicité ni de délai, si tous les actionnaires s'y trouvent présents ou représentés et s'ils reconnaissent à l'unanimité, avoir été informés de la tenue de l'Assemblée 15 jours francs au moins avant sa réunion.

L'ordre du jour figurant sur l'avis de convocation est arrêté par l'autorité qui a pris l'initiative de la convocation. Toutefois, un ou des projets de résolutions doivent être inscrits à l'ordre du jour sur la demande d'un ou de plusieurs actionnaires représentant la quotité du capital et dans les délais stipulés par la loi.

I.1.2. Composition

L'article 22 des statuts de la Société prévoit que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire, conjoint ascendant ou descendant dudit actionnaire.

Les sociétés actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire spécial, qui peut n'être pas lui-même actionnaire.

Les actionnaires propriétaires d'actions, au porteur doivent, pour assister à l'Assemblée, faire déposer au siège social, 5 jours avant la date fixée pour la réunion l'attestation de blocage délivrée par le dépositaire légal.

Les propriétaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'Assemblée.

I.1.3. Tenue de l'Assemblée

Bureau

L'article 23 des statuts de la Société stipule que l'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, à son défaut, par le Vice-Président ou encore par un administrateur désigné par le Conseil à défaut, l'Assemblée nomme elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptants qui possèdent, soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre d'actions.

Le bureau ainsi constitué désigne un secrétaire qui peut être pris en dehors des actionnaires.

Feuille de présence

L'article 23 prévoit également qu'une feuille de présence soit dressée à chaque séance de l'Assemblée Générale. La feuille de présence, après avoir été émargée par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés, est ensuite certifiée par les membres composant le bureau.

I.1.4. Procès-verbaux

Selon l'article 24 des statuts de la Société, les délibérations des Assemblées sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres du bureau.

Les copies des procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signées par le Président.

Après la dissolution de la Société et pendant sa liquidation, les copies ou extraits sont signés par le ou les liquidateurs.

I.1.5. Dispositions spéciales aux Assemblées Ordinaires ou réunies extraordinairement en la forme ordinaire

Attributions

L'article 25 des statuts de la Société prévoit que l'Assemblée Générale Ordinaire statue sur toutes les questions d'ordre administratif excédant la compétence du Conseil d'Administration et, d'une manière générale, elle détermine souverainement la conduite des affaires de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle entend notamment le rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires ; elle discute, redresse et approuve les comptes ; elle fixe les dividendes.

Quorum

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement doit réunir le quart, au moins du capital social ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée, dans les formes prévues à l'article 21 des statuts de la Société (tel que présenté dans le point V.1. de la présente partie) et délibère valablement, quelle que soit la portion de capital représentée.

Délibérations et votes

L'article 27 des statuts de la Société stipule que chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, la voix du Président étant prépondérante.

I.1.6. Dispositions spéciales aux Assemblées Extraordinaires

Attributions

Selon l'article 28 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'Administration, apporter aux statuts toutes modifications, quelles qu'elles soient, autorisées par la loi sur les sociétés.

Elle ne peut, toutefois, changer la nationalité de la Société, ni augmenter les engagements des actionnaires.

Elle peut décider la transformation de la Société en société de toute autre forme.

Quorum

Selon l'article 29 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si, sur une première convocation, l'Assemblée n'a pu réunir la moitié du capital, une seconde Assemblée peut être convoquée qui délibère valablement si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart du capital. Si la seconde Assemblée convoquée ne réunit pas le quorum du quart, elle peut être prorogée d'une date ultérieure de 2 mois au plus avec le même quorum à partir du jour auquel elle avait été convoquée, l'Assemblée prorogée doit réunir le quorum du quart.

Ces Assemblées sont convoquées conformément aux dispositions de la loi.

Délibérations et votes

L'article 30 des statuts de la Société prévoit que chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Dans toutes les Assemblées Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

II. Conseil d'Administration

II.1. Dispositions statutaires

II.1.1. Composition

Selon l'article 10 des statuts de la Société, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 à 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale. Les administrateurs, s'ils sont moins de 7, peuvent s'adjoindre de nouveaux membres s'ils le jugent utile, mais ces nominations doivent être soumises, pour ratification, à la plus prochaine Assemblée Générale ; si la nomination n'est pas ratifiée, les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables. La durée des fonctions des administrateurs est de 6 années ; chaque année s'entend d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la suivante. Les administrateurs peuvent toujours être réélus.

II.1.2. Actions de garantie

Conformément à l'article 11 des statuts de la Société, chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action pendant toute la durée de ses fonctions.

Cette action, affectée en totalité à la garantie de la gestion du Conseil, est obligatoirement nominative et inaliénable.

II.1.3. Bureau du Conseil - Présidence - Direction Générale

L'article 12 des statuts de la Société stipule que la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités susvisées d'exercice de la Direction Générale. Ce choix sera porté à la connaissance des actionnaires lors de l'Assemblée Générale et fera l'objet des formalités de dépôt, de publicité et d'inscription au registre du commerce dans les conditions prévues par la loi.

Dans l'hypothèse où le Président du Conseil d'Administration exerce les fonctions de Directeur Général, les stipulations des statuts et les dispositions de la loi relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme une personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux qui porte le titre de Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'Administration, ainsi que des dispositions de la loi concernant les cautions, avals ou garanties.

Le Directeur Général engage la Société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances ; étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les stipulations statutaires ou les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs autant de mandataires qu'il avisera.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer 1 ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués, dans les conditions prévues par la loi.

Les Directeurs Généraux Délégués sont obligatoirement des personnes physiques ; ils peuvent être choisis parmi les administrateurs ou en dehors d'eux et sont chargés d'assister le Directeur Général.

Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration, sur proposition du Directeur Général ; en cas de décès, démission ou révocation de ce dernier, ils conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

L'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués sont déterminées par le Conseil d'Administration, en accord avec le Directeur Général. Toutefois, la limitation de ces pouvoirs n'est pas opposable aux tiers, vis-à-vis desquels chaque Directeur Général Délégué a les mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général Délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Conseil d'Administration peut nommer, s'il le juge utile, un ou plusieurs Vice-Président(s). Il choisit également, parmi ses membres, ou en dehors d'eux, et même des actionnaires, un secrétaire.

En cas d'absence du Président, le Conseil désigne, pour chaque séance, celui de ses membres qui remplit les fonctions de Président.

II.1.4. Réunions du Conseil

Selon l'article 13 des statuts de la Société, le Conseil se réunit, sur la convocation de son Président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

En cas d'urgence la convocation peut être faite par le ou les Commissaires aux Comptes.

Il peut être également convoqué par le tiers au moins des administrateurs s'il ne s'est pas réuni depuis plus de trois mois.

Les réunions du Conseil ont lieu, en principe au siège social, mais elles peuvent avoir lieu en tout autre endroit du consentement exprès de la majorité des administrateurs en exercice.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Un registre de présence est signé par les administrateurs présents et par les personnes assistant au Conseil.

Tout administrateur peut donner ses pouvoirs à un autre administrateur à l'effet de voter en son lieu et place, mais seulement sur des questions déterminées et pour chaque séance ; toutefois un administrateur ne peut avoir plus de deux voix.

Les pouvoirs peuvent être donnés par lettre missive, par télégramme, par télécopie, mais pour ces derniers cas, avec confirmation ultérieure par lettre.

Ces décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

La justification de la composition du Conseil et de la qualité des administrateurs en exercice résulte, vis-à-vis des tiers, de l'énumération dans chaque délibération, des noms des administrateurs présents ou représentés et de ceux des administrateurs absents.

II.1.5. Procès-verbaux

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux rédigés sur un registre spécial, ce registre pouvant être constitué sur feuillets mobiles, coté et paraphé par le tribunal du lieu du siège social.

Le procès-verbal de chaque séance est signé par le Président et un autre administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés et certifiés valablement par le Président uniquement ou par un Directeur Général conjointement avec le secrétaire.

II.1.6. Pouvoirs du Conseil

L'article 15 des statuts de la Société prévoit que le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Toute limitation des pouvoirs du Conseil est inopposable aux tiers.

II.1.7. Allocations du Conseil

L'article 18 des statuts de la Société stipule que les administrateurs peuvent recevoir des jetons de présence dont l'importance, fixée par l'Assemblée Générale, est maintenue jusqu'à décision nouvelle.

II.1.8. Délégation de pouvoirs

Conformément à l'article 16 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration peut déléguer par, substitution de mandat, les pouvoirs qu'il juge convenables, à un ou plusieurs administrateurs, pour l'exécution totale ou partielle de ses décisions.

Le Conseil peut, en outre, conférer des pouvoirs à telles personnes que bon lui semble, même étrangères à la Société, par mandat spécial, pour un ou plusieurs objets déterminés.

Le Conseil peut autoriser les personnes auxquelles il a conféré des pouvoirs à consentir des substitutions ou des délégations de pouvoirs.



7- Liste des communiqués de presse publiés en 2023

[Communiqué de presse post CA du 27-03-2023](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Résultats Financiers 2022](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Rapport Financier Annuel 2022](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Formulaire de vote par correspondance ou par procuration AGO du 26-06-2023](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Avis de convocation AGO du 26-06-2023 + Projet de résolutions](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Publication T1 année 2023 MED PAPER](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Communiqué de Presse post AGO du 26-06-2023](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Résultats des votes AGO du 26-06-2023](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Publication T2 année 2023 MED PAPER](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Rapport Financier Semestriel S1 2023 MED PAPER](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Publication T3 année 2023 MED PAPER](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Publication T4 année 2023 MED PAPER](#)

<https://med-paper.ma/index.php/finances.html>

- [Communiqué de Presse post CA du 28/03/2024](#)

8- ETIC Exercice

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
(ETIC) MODELE NORMAL

A) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- A1** Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
- A2** Etat des dérogations
- A3** Etat des changements de méthodes

A) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- A1** Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
- A2** Etat des dérogations
- A3** Etat des changements de méthodes

B) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU BILAN

ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

- B1** Détail des non-valeurs,
- B2** Tableau des immobilisations
- B2 bis** Tableau des amortissements
- B3** Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations
- B4** Tableau des titres de participations
- B5** Tableau des provisions
- B6** Tableau des créances
- B7** Tableau des dettes
- B8** Tableau des sûretés réelles données ou reçues
- B9** Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations crédit-bail
- B10** Tableau des biens en crédit-bail
- B11** Détail des postes du CPC
- B12** Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal
- B13** Détermination du résultat courant après impôts
- B14** Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

C) AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- C1** Etat de répartition du capital social
- C2** Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

C3 Résultat et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices

C4 Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice

Raison sociale : **MED-PAPER SA**
Identifiant Fiscal : **049404429**

Exercice du **01.01.2023** au **31.12.2023**

ETAT A1

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE :

I - ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

- 1 - Immobilisations en non valeurs : coût d'acquisition
- 2 - Immobilisations incorporelles: coût d'acquisition
- 3 - Immobilisations corporelles: coût d'acquisition
- 4 - Immobilisations financières: la Valeur Comptable Nette = Valeur Actuelle

B. CORRECTIONS DE VALEUR

- 1 - Méthodes d'amortissements: amortissements constants selon les taux usuels
- 2 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation: VM des Titres de participation
- 3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif: Non appliqué

II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. EVALUATION A L'ENTREE

- 1 - Stocks:Coût d'achat (MP) et Coût de production (PF et produits en cours)
- 2 - Créances: Montant nominal
- 3 - Titres et valeurs de placement: prix d'achat

B. CORRECTIONS DE VALEUR

- 1 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation: prov pour créances douteuses HT et autres
- 2 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif: Taux de change au 31/12/N

III - FINANCEMENT PERMANENT

- 1 - Méthodes de réévaluation: Non appliqué
- 2 - Méthodes d'évaluation des provisions réglementées: Non appliqué
- 3 - Dettes de financement permanent: Montant nominal
- 4 - Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges: Non appliqué
- 5 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif: Non appliqué

IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

- 1 - Dettes du passif circulant: Montant nominal
- 2 - Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges: Non appliqué
- 3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif: Taux de change au 31/12/N

V - TRESORERIE

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

ETAT A2
ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux</i>		
<i>II. Dérogations aux méthodes d'évaluation</i>	<i>N E</i>	<i>A N T</i>
<i>III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</i>		

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

ETAT A3
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>I. Changements affectant les méthodes d'évaluation</i>		
	<i>N E</i>	<i>A N T</i>
<i>II. Changements affectant les règles de présentation</i>		

ETAT B1

DETAIL DES NON-VALEURS

[illegible]

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Tableau n°4
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'E pour elle-m.	Virement	Cession	Refract	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	2 378 523.88	0.00	0.00	0.00	0.00	418 000.00	0.00	1 960 523.88
* Frais préliminaires	0.00							0.00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 378 523.88	0.00				418 000.00	0.00	1 960 523.88
* Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67 121 875.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	67 121 875.00
* Immobilisations en recherche et développement	0.00							0.00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 134 133.00							1 134 133.00
* Fonds commercial	65 987 742.00							65 987 742.00
* Autres immobilisations incorporelles	0.00							0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	606 958 263.82	3 303 346.82	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	610 261 610.64
* Terrains	66 643 923.00							66 643 923.00
* Constructions	28 896 392.74							28 896 392.74
* Installations techniques, matériel et outillage	493 438 270.19	3 303 346.82						496 741 617.01
* Matériel de transport	5 591 880.98							5 591 880.98
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11 719 036.91							11 719 036.91
* Autres immobilisations corporelles	668 760.00							668 760.00
* Immobilisations corporelles en cours	0.00							0.00
TOTAL	676 458 662.70	3 303 346.82	-	-	-	418 000.00	-	679 344 009.52

Tableau n°8
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissement sur immobilisat° sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	1 856 819,07	392 104,78	418 000,00	1 830 923,85
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 856 819,07	392 104,78	418 000,00	1 830 923,85
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 134 133,00	0,00		1 134 133,00
* Immobilisations en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 134 133,00			1 134 133,00
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 550 464,35	5 410 461,23		505 960 925,58
* Terrains				
* Constructions	28 882 512,49	4 956,14		28 887 468,63
* Installations techniques, matériel et outillage	453 924 797,37	5 342 300,10		459 267 097,47
* Matériel de transport	5 374 579,31	50 240,00		5 424 819,31
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11 699 815,18	12 964,99		11 712 780,17
* Autres immobilisations corporelles	668 760,00			668 760,00
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	503 541 416,42	5 802 566,01	418 000,00	508 925 982,43

Tableau n°10
TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produits de cession	Plus values	Moins values
		N	E	A	N	T	
TOTAL		-	-	-	-	-	-

Raison sociale : MED PAPER SA

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

Tableau n°11
TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'ex.
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
						6	7	8	9
BANQUE POPULAIRE	BANQUE	15 602 167 000	0%	101 500,00	101 500,00	31/12/2022			7 810,00
TOTAL				101 500,00	101 500,00				7 810,00

Tableau n°9
TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-					-		-
2. Provisions réglementées	-							-
3. Provisions durables pour risques et charges	-						-	-
SOUS TOTAL (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	-				-			-
5. Autres provisions pour risques et charges	143 826,04		28 313,95			143 826,04		28 313,95
6. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie	-							-
SOUS TOTAL (B)	143 826,04	-	28 313,95	-	-	143 826,04	-	28 313,95
TOTAL (A+B)	143 826,04	-	28 313,95	-	-	143 826,04	-	28 313,95

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

ETAT B6
TABLEAU DES CREANCES

en Dirhams Marocains

CREANCES	TOTAL AU 31/12/2023	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 536 324,76	1 536 324,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Prêts immobilisés - Autres créances financières	1 536 324,76	1 536 324,76						
DE L'ACTIF CIRCULANT	117 045 542,55	692 834,23	116 352 708,32	0,00	0,00	4 984 326,16	4 312 112,79	71 493 360,77
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes - Clients et comptes rattachés - Personnel - Etat - Comptes d'associés - Autres débiteurs - Comptes de régularisation - Actif	679 701,94 105 207 085,75 62 915,28 4 984 326,16 0,00 6 111 513,42 0,00	692 834,23	679 701,94 104 514 251,52 62 915,28 4 984 326,16 0,00 6 111 513,42 0,00			4 984 326,16	4 312 112,79	71 493 360,77

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

ETAT B7
TABLEAU DES DETTES

en Dirhams Marocains

DETTES	TOTAL AU 31/12/2023	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	122 513 152,27	115 127 973,64	7 385 178,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	122 513 152,27	115 127 973,64	7 385 178,63					
DU PASSIF CIRCULANT	110 651 173,45	6 498 040,06	104 153 133,39	0,00	293 036,64	49 703 499,59	0,00	20 408 031,48
- Fournisseurs et comptes rattachés	42 270 881,57	6 498 040,06	35 772 841,51		293 036,64			20 408 031,48
- Clients créditeurs, avances et acomptes	4 488 813,32		4 488 813,32					
- Personnel	4 947 775,27		4 947 775,27					
- Organismes sociaux	13 022 640,05		13 022 640,05			13 022 640,05		
- Etat	36 680 859,54		36 680 859,54			36 680 859,54		
- Comptes d'associés	4 038 013,51		4 038 013,51					
- Autres créanciers	1 532 000,00		1 532 000,00					
- Comptes de régularisation - Passif	3 670 190,19		3 670 190,19					

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

ETAT B8
TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée aux organismes publics
- Sûretés données					
ATTUARIWAFABANK	40 000 000,00	Nantissement	22/02/2011	FOND DE COMMERCE	40 000 000
ATTUARIWAFABANK	8 000 000,00	Nantissement	01/04/2004	F et M	8 000 000
ATTUARIWAFABANK	45 000 000,00	Hypothèque	115/11/2009	TF 06/46013	45 000 000
ATTUARIWAFABANK	40 000 000,00	Hypothèque	01/04/2015	TF 06/46013	40 000 000
BANQUE POPULAIRE	15 000 000,00	Nantissement	30/08/2010	PRODUITS ET MATIERES	15 000 000
BANQUE POPULAIRE	66 500 000,00	Nantissement	26/08/2010	FOND DE COMMERCE	66 500 000
TOTAL	214 500 000,00			TOTAL	214 500 000
- Sûretés reçues					

- (1) Cage : 1 - Hypothèque ; 2 - Nantissement ; 3 - Warrant ; 4 - Autres : 5 - (à préciser)
(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes morces (sûretés données) [entreprises liées, associés, membres du personnel]
(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes morces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

ETAT B9
ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	6 806 000,00	6 806 000,00
* Engagement en matière de pensions de de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés		
TOTAL Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	6 806 000,00	6 806 000,00

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	10 400 000,00	10 400 000,00
* Autres engagements reçus - Garantie de réalisation de l'actif circulant Unipapel - Saisie Conservatoire Aiglemer -		
TOTAL	10 400 000,00	10 400 000,00

Raison sociale : MED PAPER SA

Tableau n°7

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023											
Etat B10	Rubrique	Date 1ère échéance	Durée contrat mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortiss du bien	Cumul des exer. précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redev. restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
								(-) 1 an	(+) 1 an		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
					N	E	A	N	T		
	TOTAUX			0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Tableau n°6
DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611	CHARGES D'EXPLOITATION Achats revendus de marchandises - Achats de marchandises - Variation des stocks de marchandises (+/-)	-	-
	Total	-	-
612	Achats consommés de matières et fournitures - Achats de matières premières - Variation des stocks de matières premières - Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages - Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-) - Achats non stockés de matières et de fournitures - Achats de travaux, études et prestations de services	31 095 267,48 (528 629,99) 22 123 180,67 180 899,41 11 737 993,28 -	36 457 396,96 (598 704,13) 33 048 988,96 (314 777,56) 15 923 338,82 155 486,56
	Total	64 608 710,85	84 671 729,61
613/614	Autres charges externes - Locations et charges locatives - Redevances de credit-bail - Entretien et réparations - Primes d'assurances - Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise - Rémunération d'intermédiaires et honoraires - Redevances pour brevets, marques, droits... - Etudes, recherches et documentation - Transports - Déplacements, missions et réceptions - Reste du poste des autres charges externes	452 446,65 - 2 907 389,93 191 894,12 3 765 806,18 332 884,00 - 5 578 047,00 636 631,69 476 143,99	394 999,91 - 3 092 889,94 484 677,44 3 682 981,59 533 900,00 - 7 032 106,55 882 688,40 596 380,80
	Total	14 341 243,56	16 700 624,63
617	Charges de personnel - Rémunérations du personnel - Charges sociales - Reste du poste des autres charges sociales	16 465 835,00 3 828 036,58 1 662 759,74	16 174 124,81 3 382 699,65 1 490 562,07
	Total	21 956 631,32	21 047 386,53
618	Autres charges d'exploitation - Jetons de présence - Pertes sur créances irrécouvrables - Reste de poste des autres charges d'exploitation	28 958,43	
	Total	28 958,43	-
638	CHARGES FINANCIERES Autres charges financières - Charges nettes sur cessions des titres et valeurs de placement - Reste du poste des autres charges financières		
	Total	-	-
658	CHARGES NON COURANTES Autres charges non courantes - Pénalités sur marchés et débits - Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats) - Pénalités et amendes fiscales - Créances devenues irrécouvrables - Reste du poste des autres charges non courantes	- 913 314,76 - 18 341,15	- 640 802,65 - 28 614,47
	Total	931 655,91	669 417,12

Tableau n°6
DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (suite)

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
711	PRODUITS D'EXPLOITATION Ventes de marchandises - Ventes de marchandises au Maroc - Ventes de marchandises à l'étranger - Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total	-	-
712	Ventes des biens et services produits - Ventes de biens au Maroc - Ventes de biens à l'étranger - Ventes des services au Maroc - Ventes des services à l'étranger - Redevances pour brevets, marques, droits... - Reste du poste des ventes et services produits	107 863 480,33	132 430 654,53 2 300 307,94
	Total	107 863 480,33	134 730 962,47
713	Variation des stocks de produits - Variation des stocks des biens produits (+/-) - Variation des stocks des services produits (+/-) - Variation des stocks des produits en cours (+/-)	10 069 367,02 450 022,40	7 118 614,74 512 761,60
	Total	10 519 389,42	7 631 376,34
718	Autres produits d'exploitation - Jetons de présence reçus - Reste du poste (produits divers)	-	-
	Total		
719	Reprises d'exploitation, transferts de charges - Reprises - Transferts de charges		
	Total	-	-
738	PRODUITS FINANCIERS Intérêts et autres produits financiers - Intérêts et produits assimilés - Revenus des créances rattachées à des participation - Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement - Reste du poste intérêts et autres produits financiers	5 600,00	
	Total	5 600,00	-

**PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET
FISCAL**

Tableau n° 3

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

INTITULES	Montant	Montant
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
* Bénéfice net	5 750 865,13	
* Perte nette		
II REINTEGRATIONS FISCALES		
1. Courantes	387 172,14	
- Profits de change/ Ecart de conversion Passif 2023	136 386,21	
- Charges exercices antérieurs	227 700,33	
- Autres charges externes exercices antérieurs	23 085,60	
2. Non courantes	1 203 133,91	
- Cotisation Minimale Exercice 2023	271 478,00	
- Pénalités et amendes pénales	4 885,00	
- Autres Chages Non Courantess	926 770,91	
III DEDUCTIONS FISCALES		
1. Courantes		151 636,04
- Profits de change/ Ecart de conversion Passif 2022		143 826,04
- Revenu titres de participation		7 810,00
2. Non Courantes		0,00
Total	7 341 171,18	151 636,04
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		Montant
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		7 189 535,14
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
* Exercice n - 4	0,00	
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
* Exercice n - 1	7 189 535,14	
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		0,00
ou déficit net fiscal (B)		
VII CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		Montant
		272 904 009,59
VIII CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0,00
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3	0,00	
* Exercice n - 2	0,00	
* Exercice n - 1	0,00	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

ETAT B13
DETERMINATION DU RESULTAT COURANT
APRES IMPOTS

T

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

I - DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
- Résultat courant d'après C.P.C	(+/-)	6 242 644,97
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	387 172,14
- Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	151 636,04
- Résultat courant théoriquement imposable	(=)	6 478 181,07
- Impôt théorique sur résultat courant	(-)	
- Résultat courant après impôts	(=)	6 478 181,07
II - INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
- - - - - - - - - - -		

Tableau n°12
DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	23 668 531,72	16 571 105,49	14 005 262,00	26 234 375,21
B. T.V.A Récupérable	1 628 958,01	12 668 025,81	13 726 948,65	570 035,17
* sur charges * sur immobilisations	1 103 114,34 525 843,67	12 029 530,55 638 495,26	12 567 768,55 1 159 180,10	564 876,34 5 158,83
C. TVA due (Crédit de T.V.A) T.V.A = (A - B)	22 039 573,71	3 903 079,68	278 313,35	25 664 340,04

Raison sociale : MED PAPER SA

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

Tableau n°13
ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 47 838 230,00 DH

Nom, prénom, ou raison sociale des principaux associés (1)	RAISON S IF	CNI	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
				Exerc. précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1			2	3	4	5	6	7	8
MOHSIN SEFRIOUI		C19694	35 Avenue Pasteur, Apt 19 - TANGER	3 234 208	3 234 208	10,00	32 342 080,00	32 342 080,00	32 342 080,00
FLOTTANTE				1 167 308	1 236 932	10,00	12 369 320,00	12 369 320,00	12 369 320,00
MED FOUAD SEFRIOUI	ALIKEN		62 Boulevard My Youssef - Casablanca	277 500	277 500	10,00	2 775 000,00	2 775 000,00	2 775 000,00
ILHAM SEFRIOUI		K6268	Place du cadì, Jamâa al mokrâa - TANGER	69 624	-	10,00	-	-	-
		K8921	Hay el Manar Gr.X, n°7, Van d'anfa - CASABLANCA	35 183	35 183	10,00	351 830,00	351 830,00	351 830,00
				4 783 823	4 783 823		47 838 230	47 838 230	47 838 230

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.
Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

ETAT C3

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES
L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023
* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
- Capitaux propres (+) capitaux propres assimilés (-) immobilisations en non valeurs	(38 142 933,51)	20 175 061,03	26 318 030,94
* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Chiffre d'affaires hors taxes	78 993 575,43	134 730 962,47	107 863 480,33
2- Résultat avant impôts	9 948 657,17	7 968 170,30	6 022 343,13
3- Impôts sur les résultats	464 706,00	539 045,00	271 478,00
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)			
* RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et S.A.R.L)			
- Résultat net par action ou part sociale	3,67	1,55	1,20
- Bénéfices distribués par action ou part sociale	0,00	0,00	0,00
* PERSONNEL			
- Montant des salaires bruts de l'exercice	14 005 060,89	16 174 124,81	16 465 835,00
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	273	347	343

Tableau 14
ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE
L'EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER (Décision AGO du 25/06/2023) - Report à nouveau - Résultats nets en instance d'affectation - Résultat net de l'exercice - Prélèvements sur les réserves - Autres prélèvements	 (34 570 589,92) 7 429 125,30	B. AFFECTATION DES RESULTATS - Réserve légale - Autres réserves - Tantièmes - Dividendes - Autres affectations (Résultat en instance d'affectation) - Report à nouveau	 - - - - (27 141 464,62)
TOTAL A	(34 570 589,92)	TOTAL B	(34 570 589,92)

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

ETAT C4

**TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES
PENDANT L'EXERCICE**

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
* Financement permanent		
* Immobilisations brutes		3 261 468,82
* Rentrées sur immobilisations		
* Remboursement des dettes de financement		
* Produits - Ventes à l'export		
* Charges - Achats à l'import		2 902 331,25
TOTAL DES ENTREES	0,00	
TOTAL DES SORTIES		6 163 800,07
BALANCE DEVISES	6 163 800,07	
TOTAL	6 163 800,07	6 163 800,07

Raison sociale : MED PAPER SA
 Identifiant Fiscal : 049404429

ETAT C3

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES
 L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2023
* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
- Capitaux propres (+) capitaux propres assimilés (-) immobilisations en non valeurs	(38 142 933,51)	20 175 061,03	26 318 030,94
* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Chiffre d'affaires hors taxes	78 993 575,43	134 730 962,47	107 863 480,33
2- Résultat avant impôts	9 948 657,17	7 968 170,30	6 022 343,13
3- Impôts sur les résultats	464 706,00	539 045,00	271 478,00
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)			
* RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et S.A.R.L)			
- Résultat net par action ou part sociale	3,67	1,55	1,20
- Bénéfices distribués par action ou part sociale	0,00	0,00	0,00
* PERSONNEL			
- Montant des salaires bruts de l'exercice	14 005 060,89	16 174 124,81	16 465 835,00
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	273	347	343

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

ETAT C5
DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION

Date de clôture (1)	31/12/2022
Date d'établissement des états de synthèse (2)	24/03/2023
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
	NEANT